

RUBIS PASTA

PÂTE FRAICHE CONTRE LES RATS & SOURIS
PRÊT À L'EMPLOI

Présentation du produit

| | |
|---------------------|--------------------------------|
| Type de produit | TP14 – Rodenticide |
| Type de formulation | Pâte prête à l'emploi (RB) |
| Substance active | Difenacoum (N° CAS 56073-07-5) |
| Concentration | 0,005% m/m |
| Amérisant | Benzoate de denatonium 10ppm |

Informations réglementaires

| | |
|-------------------|---|
| Nom homologué | Rubis Pasta |
| N° d'AMM | FR-2012-0033 / professionnels de la lutte anti rongeurs |
| Organismes ciblés | Rats noirs (<i>Rattus rattus</i>), rats bruns (<i>Rattus norvegicus</i>), souris (<i>Mus musculus</i>) |
| Application | Utilisation en intérieur, autour des bâtiments, aux abords des infra structures et dans les déchetteries et utilisation dans les zones ouvertes directement à l'intérieur des terriers en cas de forte infestation. |

Mode d'action

Le **Difenacoum** est un anticoagulant de deuxième génération. Les rongeurs meurent d'hémorragies internes. Les premiers symptômes apparaissent quelques heures après l'ingestion et la mort survient en moyenne 3 à 14 jours plus tard.

Mode et dose d'emploi

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés (grand public et tous professionnels) ou dans des stations d'appâtage apportant le même niveau de sécurité que les postes d'appâtage (professionnels de la lutte anti rongeurs uniquement).

Le nombre de points d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

- Contre les rats, 90g à 100g de produit espacé de 5 à 10 mètres.
- Contre les souris, 20g à 30g de produit espacé de 3 à 5 mètres.

Adapter le nombre de sachets de 10g au traitement à effectuer. La cartouche délivre des rubans de pâte, à titre indicatif 30cm correspondent environ à 30g de pâte.

Utilisation également autorisée dans les zones ouvertes directement à l'intérieur des terriers en cas de forte infestation.

Inspecter et réapprovisionner les boîtes d'appâts quelques jours après la 1ère application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé.

Élimination

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ayant été en contact avec le produit ne doit pas être réutilisé ni recyclé.



Référence & Conditionnement

Réf. R5023 : Sachets de 10g en seau de 5Kg

Précautions avant utilisation

Utiliser les rodenticides avec précaution, avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

Porter les protections individuelles recommandées. Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux autorisés. Produit à usage exclusivement biocide, ne pas utiliser dans le domaine phytosanitaire (protection des plantes).

Remarque :

Sont considérées comme postes d'appâtage sécurisés les boîtes dont l'appât est rendu inaccessible aux enfants et aux organismes non-cibles. Par ailleurs, un dispositif de fermeture doit être prévu pour empêcher son ouverture par les enfants.

Sont considérées comme autres stations d'appâtage, les dispositifs assurant le même niveau de protection vis à vis de l'homme et de l'environnement que les boîtes d'appâts, fixés de manière à ne pas être entraînés, évitant ainsi le contact direct de l'appât avec l'environnement. Ces dispositifs doivent être conçus pour maintenir les appâts inaccessibles au grand public et aux animaux non-cibles, et les protéger des intempéries.

Les postes d'appâtage contenant RUBIS PASTA doivent être étiquetés avec les informations suivantes :

Ne pas ouvrir la boîte. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. En cas d'exposition, contacter un centre antipoison. En cas d'ingestion, se rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'inhalation, respirer de l'air frais et se reposer. Si malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Indication pour le médecin : le produit contient un rodenticide anticoagulant, un traitement avec de la vitamine K1 pourrait être nécessaire pendant une longue période.